

Orléans, le 20 Juillet 1989.

/JPS/JD/89-240

LE MOT DU PRESIDENT

Le rapport annuel du Centre Communal d'Action Sociale doit permettre de retrouver le bilan de toutes les actions menées durant une année et toutes les données chiffrées justifiant l'utilisation du budget.

Les nombreuses données qu'il contient sont extrêmement précieuses pour préparer l'avenir.

La grande nouveauté de ces derniers mois aura été la mise en oeuvre du Revenu Minimum d'Insertion.

Celle-ci requiert - on le voit chaque jour - une forte mobilisation et une attention constante de l'ensemble des travailleurs sociaux.

Je tiens à leur rendre hommage ici, car je sais combien il est difficile, mais pourtant absolument nécessaire, de combattre jour après jour l'exclusion, la marginalisation, de mettre fin aux situations de pauvreté et de précarité, et enfin, de gagner la bataille de l'insertion.

L'insertion : on en parle beaucoup, mais il n'est pas facile de la faire entrer dans les faits. Je suis convaincu que cela exige une mobilisation de la société tout entière : institutions sociales, associations, collectivités locales, entreprises, etc...

Cet enjeu concerne chacun. Il vise à refuser, dans tous les domaines, la société à deux vitesses et à aller le plus loin possible sur la voie de la solidarité.

A vous et à toutes, bon courage !

Jean-Pierre SUEUR,

Député-Maire d'ORLEANS
Président du C.C.A.S.

